



## édito

***Vous l'attendiez pour le lire près de la cheminée, le Briques de décembre est arrivé !!***

Bien au chaud,

**Découvrez** la campagne régionale de promotion de la bientraitance en EHPAD,

**Initiez-vous** aux points clés de la prévention des événements graves liés aux transferts de patients entre établissements.

**Savourez** les très bons résultats de l'évaluation régionale menée sur l'identitovigilance,

**Apprenez un nouvel acronyme pour briller en société** : EMA, mais qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ?

Et surtout, **passsez de bonnes fêtes de fin d'année !!**

## Regards croisés sur la Bientraitance : campagne eFORAP 2023-2024

La promotion de la Bientraitance est au cœur des pratiques et de l'accompagnement. Elle évoque, selon les recommandations de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) de 2008, une posture professionnelle telle qu'une manière d'être, d'agir et de dire, soucieuse de l'autre, réactive à ses besoins et à ses demandes, respectueuse de ses choix et de ses refus.

En 2012, le guide HAS-FORAP explique que la promotion de la bientraitance doit s'inscrire dans une démarche cohérente, transversale à l'établissement et appropriée à chaque professionnel. Cette volonté est intégrée dans le manuel de certification de la HAS en 2020 sous le critère 3.2-04 « L'établissement veille à la bientraitance », puis dans le manuel d'évaluation des ESSMS en 2022 sous deux objectifs :

- 1.1- La personne accompagnée s'exprime sur la bientraitance ;
- 3.1- l'ESSMS définit et déploie sa stratégie en matière de bientraitance.

En novembre 2023, dans sa note de positionnement suite aux états généraux de la maltraitance, la FORAP met en évidence trois conditions de réussite : une définition commune de la bientraitance/maltraitance, une « culture juste » et partagée des apprentissages et un cadre méthodologique d'analyse structurée.

Elle réaffirme par ailleurs son engagement et sa mobilisation, ainsi que celui des structures régionales d'appui, pour l'amélioration des pratiques et des organisations.

Face à cette volonté d'ancrer la promotion de la bientraitance au sein des structures, et par là même de lutter contre la maltraitance, **la campagne régionale « Regards croisés sur la Bientraitance »** doit être considérée comme une opportunité d'ouvrir les échanges entre les usagers, les professionnels et le management.

Le CCECQA, s'engage dans cette thématique en lien avec les attendus de la Haute Autorité de Santé dans les secteurs sanitaire et médico-sociaux, et déploie cette campagne, grâce à des outils développés par Qualirel Santé.



Après le webinaire de lancement du 24 novembre dernier et l'ouverture des inscriptions à la campagne, les structures volontaires s'engagent dans une période de recueil d'une durée de huit semaines, entre le 11 décembre 2023 et le 1er mars 2024.

La plateforme eFORAP est mise à disposition des participants pour saisir les données recueillies auprès des professionnels et des usagers et générer les rapports de résultats correspondants. Une restitution des résultats régionaux est prévue au second trimestre 2024.

Le CCECQA propose les outils et les ressources nécessaires au déploiement de cette campagne et offre un soutien pratique et technique grâce au suivi proposé.

*Ahmed DJIHOUD, Véronique GARCIA et Anne TARABORRELLI (CCECQA)*

## Identitovigilance et l'Identité Nationale de Santé (INS)

**La 3<sup>e</sup> campagne régionale d'évaluation des bonnes pratiques d'identification révèle que plus de 80 % des établissements de santé de Nouvelle-Aquitaine les maîtrisent.**

Cette évaluation a débuté en avril 2023, avec l'envoi du questionnaire habituel comportant cinq thèmes, à savoir :

1. l'organisation de l'identitovigilance,
2. le système d'information hospitalier,
3. la gestion de l'identité numérique des usagers,
4. la gestion des risques
5. les indicateurs.

Chaque établissement a reçu un score allant de A à D en fonction de sa conformité aux questions posées, avec pour objectif d'atteindre le score A. Sur les 454 établissements de santé sollicités, 421 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse exceptionnel de 93 %, dépassant largement le taux de réponse habituel.

**Les résultats de cette troisième campagne montrent qu'en 2023, la mise en place de l'Identité Nationale de Santé (INS) est devenue une pratique courante. Effectivement 82 % des établissements de santé de Nouvelle-Aquitaine appliquent efficacement les bonnes pratiques d'identitovigilance. Parmi les 18 % restants, ayant un score de C et D, la majorité attend une mise à jour de leur logiciel métier.**

Au printemps 2024, une nouvelle évaluation leur sera proposée pour mesurer les progrès réalisés après la mise en œuvre des actions d'amélioration, la mise en conformité de leur système d'information et l'accompagnement de la cellule régionale d'Identitovigilance (CRIV).

Il est à noter que pour la première fois, cette même évaluation a été étendue aux établissements financés par le programme ESMS numérique en 2021, et sera élargie aux établissements financés en 2022 l'année suivante.

### Actualités

Webinaire gratuit de formation des référents en identitovigilance : [inscription ici](#)

Session de questions/réponses sur la thématique : [connexion ici](#)

Journée régionale en identitovigilance 202 : [information à venir sur le site Internet](#)

*Nathalie Perreaud (Chef de projet à la CRIV)*

## Du nouveau du côté des actions CRAtb pour le bon usage des antibiotiques

L'axe opérationnel 5 de la feuille de route régionale 2023-2026 sur la prévention des infections et de l'antibiorésistance de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine prévoit l'appui aux établissements et professionnels de santé. Cet objectif nécessite la création d'équipes multidisciplinaires en antibiothérapie (EMA) dans tous les territoires de santé.



Ces EMA sont, en réalité, des effecteurs locaux de la politique régionale du bon usage des antibiotiques (BUA) sur les 3 secteurs de soins (établissement de santé (ES), établissement et services médico-sociaux (ESMS) et le secteur de ville) de leur groupement hospitalier de territoire (GHT). Une EMA est composée à minima d'un infectiologue, d'un infirmier formé à l'infectiologie, d'un pharmacien, d'un microbiologiste et est idéalement implantée dans un service d'infectiologie existant.

L'EMA a des missions cliniques hospitalières et extrahospitalières centrées sur le conseil diagnostique et thérapeutique en infectiologie à destination des professionnels de santé des 3 secteurs de soins. Le développement et le déploiement de la télé-expertise sont vivement encouragés afin d'accomplir cette mission et de couvrir l'ensemble du territoire confié à l'EMA.

D'autre part, l'EMA est en charge de la stratégie de la formation et de la coordination des actions sur le BUA avec l'appui du Centre Régional en Antibiothérapie (CRAtb) afin d'appliquer les actions de la feuille de route régionale de l'ARS. De plus, l'EMA devra aider les ES partenaires à organiser des audits sur le BUA et analyser les problématiques pour y apporter des plans d'action.

Une synergie d'action de l'EMA avec le Centre de prévention des infections associées aux soins (CPIas) est attendue et passera par une collaboration étroite avec les équipes mobiles d'hygiène (EMH) et les équipes opérationnelles d'hygiène (EOH).

Actuellement, la Nouvelle-Aquitaine peut compter sur l'EMA de Dordogne basée au Centre Hospitalier (CH) de Périgueux et l'arrivée prochaine de trois autres EMA : l'EMA de Charente, rattachée au CH d'Angoulême, l'EMA Navarre-Côte Basque, basée au CH de la Côte Basque et l'EMA de Corrèze, co-pilotée par le CH de Tulle et le CH de Brive. A terme, l'ARS permettra le financement d'une douzaine d'EMA qui compléteront le maillage territorial régional afin de répondre au mieux aux nombreux défis posés par le BUA et l'antibiorésistance.

*Dr Duc Nguyen, Dr Vincent Pérelle, Dr Marin Lahouati, Pr Charles Cazanave (CRAtb Nouvelle-Aquitaine)*

## La semaine de sécurité des patients 2023



Cette année encore, le mois de novembre a été marqué par le rendez-vous annuel de la semaine de la sécurité des patients. L'évènement a eu lieu au sein des établissements de santé du 20 au 24 novembre, et le thème retenu a été décliné de celui de la journée mondiale de l'OMS sur la sécurité du patient organisée le 17 septembre dernier :

**« Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité »**

**Le ministère de la santé et de la prévention, rappelle que** dès lors que les patients sont associés aux soins qu'ils reçoivent en tant que partenaires, les données montrent que leur sécurité, leur satisfaction et leurs résultats sanitaires s'en trouvent nettement améliorés. En devenant des membres actifs de l'équipe soignante, les patients peuvent contribuer à la sécurité des soins qui leur sont prodigués et à celle du système de santé dans son ensemble.

Que l'on soit soigné ou soignant, la mobilisation de tous est décisive pour, d'année en année, inciter les acteurs à s'engager davantage encore dans des démarches de sécurité maximale, de qualité et de coordination des soins.

**Une boîte à outil**, mettant à disposition des supports d'informations (affiches, bilan annuel de la HAS sur les événements indésirables, actions de la FORAP et des Structures Régionales d'Appui (SRA), etc.) est disponible sur le site du ministère de la santé et de la prévention en cliquant [sur ce lien](#).

Cette semaine a également été marquée par la **diffusion de podcasts** d'une durée de 5 à 10 minutes, réalisés par la Structure Régionale d'Appui en Nouvelle Aquitaine : **le CCECQA**, dans le cadre de son programme de travail avec l'ARS Nouvelle Aquitaine.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- L'expérience patient
- La culture de sécurité et signalement des EIGS
- Les missions EIGS du CCECQA : Définitions des EI, Check-list au bloc opératoire
- Les critères impératifs de l'évaluation HAS dans le secteur médico-social
- L'évaluation de l'ETP avec les usagers

L'intégralité de ces podcasts est accessible en cliquant [sur ce lien](#).



*Nathalie Vidal et Amélie Beloni (ARS Nouvelle-Aquitaine)*

## Nouvelle fiche REFLEXE sur les Transferts Inter Etablissements (TIE)

La loi de modernisation du système de santé de 2016 implique la mise en place de parcours de soins. Une prise en charge globale et structurée est ainsi préconisée, qu'elle soit intra hospitalière ou inter établissement.

Les transferts inter-établissements (TIE) ont donc, par voie de conséquence, vu leur nombre augmenter. Or ceux-ci peuvent être à l'origine ou contribuer à la survenue de presque accidents voire d'événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) dans un contexte déjà fragilisé par la crise sanitaire, les tensions d'effectifs soignants, les contraintes de places...

Les structures régionales d'appui sont de plus en plus sollicitées dans le cadre d'événements indésirables complexes liés aux TIE, et accompagnent les professionnels dans la compréhension et l'analyse de ces événements, permettant l'identification d'actions afin d'éviter leur récurrence.

Le CCECQA, associé à la SRA Grand-Est et au RSQR, a participé à la rédaction de cette nouvelle fiche REFLEXE, qui regroupe quatre EI sur cette même thématique et permet d'en illustrer les principaux enseignements : la nécessaire sécurisation des parcours patients et la formalisation des organisations avec l'ensemble des acteurs territoriaux.

Cette fiche REFLEXE a été diffusée par la FORAP durant la Semaine sécurité des Patients à l'ensemble des SRA. Le CCECQA la mettra à disposition des professionnels de Nouvelle Aquitaine courant décembre, sur son nouveau site internet.

*Véronique GARCIA et Anne TARABORRELLI*

## **Forte mobilisation de la Nouvelle-Aquitaine lors de la semaine mondiale sur la RAM (Résistance aux antimicrobiens), du 18 au 24 novembre 2023**

L'ARS Nouvelle-Aquitaine et l'Assurance Maladie, avec la contribution d'infectiologues, des professionnels libéraux, du CPIAS, de l'OMEDIT, du CRAtb, de France Assos Santé et de plusieurs partenaires régionaux et locaux ont engagé une véritable démarche partenariale de prévention, proche de la population dans une approche globale « une seule santé ». Des rencontres et points presse ont eu lieu dans toute la région. Cette communication se voulait informative et pédagogique.

L'antibiorésistance, c'est-à-dire la résistance des bactéries aux traitements par antibiotiques, est une problématique croissante, compliquant d'ores et déjà la prise en charge de certaines maladies infectieuses, et risquant à terme de rendre impossible certains traitements pour les patients.

Nous avons tous un rôle à jouer : autorités sanitaires, professionnels de santé mais aussi patients. Voici les messages qui ont marqué ces échanges :

- C'est la bactérie qui est résistante et non l'individu.
- La surconsommation d'antibiotiques favorise le développement de la résistance des bactéries aux antibiotiques. La France, et la Nouvelle-Aquitaine en particulier, se situent à un niveau élevé de prescription et de consommation d'antibiotiques. Le taux standardisé de recours aux antibiotiques dans notre région, en 2022 était de 42%, c'est-à-dire que 42% de néo-aquitains ont reçu un traitement antibiotique pendant l'année, prescrit essentiellement par les médecins de ville.
- Les antibiotiques ont un impact négatif sur le microbiote humain, notamment chez les enfants, les plus concernés aujourd'hui par cette consommation d'antibiotiques.
- Les antibiotiques sont inutiles contre les virus, responsables de près de 80% des maladies hivernales. L'utilisation d'aide au diagnostic, de tests rapides, permet de préciser le diagnostic et d'éviter certaines prescriptions.
- Se faire vacciner contre les virus de la grippe ou la Covid, si on fait partie de la population ciblée, évite l'infection par ces virus et évite ainsi le risque d'une surinfection bactérienne, et donc la prise d'antibiotiques
- Les prescriptions d'antibiotiques (durée, posologie) comme les « non prescriptions » doivent être respectées.

- On peut être infecté par une bactérie résistante sans avoir jamais pris d'antibiotiques. Les bactéries peuvent se transmettre d'un individu à l'autre, d'où la nécessité d'adopter ou de poursuivre les bons gestes de prévention (geste d'hygiène des mains et les gestes barrières).
- Afin d'améliorer la situation et diminuer le taux de résistance, il est nécessaire d'agir dans une démarche globale intégrant la santé humaine, animale et environnementale.

Merci à tous les acteurs qui ont participé à cette action !

Continuons à en parler en Charente, en Charente-Maritime, en Corrèze, en Creuse, en Dordogne, en Gironde, dans les Landes, dans le Lot-et-Garonne et en Pyrénées-Atlantiques, dans les Deux-Sèvres, en Haute-Vienne et dans la Vienne. Nous sommes tous responsables de la lutte contre l'antibiorésistance, pour la santé humaine, la santé animale et pour l'environnement.

Pour se renseigner et trouver des outils de communication la page dédiée de l'ARS est pour vous ! [L'antibiorésistance : mieux utiliser nos antibiotiques | Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine \(sante.fr\)](#)

Envie d'outils pratiques nationaux et internationaux (en Français) : la page du RéPias vous intéressera également [Bon usage des antibiotiques \(preventioninfection.fr\)](#)

*Marcela ARNAUD-FREDES (ARS) et le Dr Marine DOUTREMEPUICH (OMEDIT NAG)*

## Brèves !!

**EIGS** : La HAS vient de publier son 6<sup>ème</sup> bilan annuel des événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) Ce 6<sup>ème</sup> bilan annuel porte sur **7 347 déclarations d'EIGS** reçues à la HAS de mars 2017 au 31 décembre 2022: [https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3472509/fr/evenements-indesirables-graves-associes-aux-soins-eigs-bilan-annuel-2022](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3472509/fr/evenements-indesirables-graves-associes-aux-soins-eigs-bilan-annuel-2022)

**Projet Régional de Santé** : PRS NA adopté à consulter [ici](#) !

**Mention « Etablissement engagé dans la lutte contre les virus de l'hiver 2023-2025 »** : il s'agit d'une initiative régionale renouvelée par l'ARS NA suite au succès de la mention 2022-2023 pour laquelle 350 EHPAD s'étaient engagés, ce qui leurs avaient permis d'augmenter les couvertures vaccinales contre la grippe et le covid. La nouvelle édition s'étend cette fois ci sur 2 ans !



Améliorer la santé de toutes  
et tous en Nouvelle-Aquitaine



Professionnels ou usagers, vous pouvez : contacter l'équipe éditoriale pour adresser vos commentaires et vos propositions de contributions au bulletin : [ars-na-cvags@ars.sante.fr](mailto:ars-na-cvags@ars.sante.fr) ; suivre l'actualité du bulletin et de ses followers sur Twitter : [@BriquesJournal](#) ; vous [inscrire ici pour recevoir les prochains avis de parution de Briques et/ou de Mires](#) ; rester informés en consultant la page « [actualités](#) » du site [rreva-na.fr](http://rreva-na.fr).